

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 4 juillet 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 15 représentants 15 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2023/05

Objet : Animation du Plan Pastoral Territorial Chartreuse 2023

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MOREL Véronique
GUIGUE Gilbert	
WOLFF Corine	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DELCAMBRE Philippe
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
BONNARDON Pierre	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus	ENGRAND Christophe
	MACHON Martine
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie à DOLGOPYATOFF	MICHALLET Bernard à MOREL Véronique
BURLET Céline	
SANDRAZ Eric à WOLFF Corine	MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
GERIN Anne à PICHON-MARTIN Bertrand	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
	PICARD Christian à CLOUZEAU Dominique
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix): 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

**Objet : Animation du Plan Pastoral
 Territorial Chartreuse 2023**

CONTEXTE

Le Parc naturel régional de Chartreuse assure le portage, l'animation et la coordination du troisième Plan Pastoral Territorial (PPT) 2022-2027, en synergie avec l'ensemble des acteurs concernés. La réussite d'un tel programme réside notamment dans la bonne coordination entre les parties iséroises et savoyardes du territoire, ainsi que la mobilisation régulière du comité de pilotage représentatif de la diversité des usages et pratiques sur les espaces pastoraux de Chartreuse.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Le Parc de Chartreuse assure l'organisation et la préparation des comités de pilotage, ainsi que le suivi de la consommation de l'enveloppe financière, la coordination des partenaires techniques, la communication, et la valorisation du bilan/évaluation du programme.

Le Parc souhaite s'appuyer sur le service d'assistance à maîtrise d'ouvrage des services pastoraux des deux Départements (FAI et SEA73).

Actions prévues menées par la Fédération des Alpes de l'Isère (FAI) :

- Emergence de projets sur la thématique des logements des bergers
- Etude des besoins et construction d'un argumentaire technique

Actions prévues menées par la Société d'Economie Alpestre de Savoie (SEA73) :

- Cartographie des zones pastorales intermédiaires sur les communes nouvellement adhérentes
- Appui à la communication pastorale sur le territoire
- Etude simplifiée des potentialités d'ouverture sur certains secteurs

Plan de financement prévisionnel en TTC (maîtrise d'ouvrage PNRC)				
Dépenses		Recettes		
AMO Société Economie Alpestre 73	2 052.00 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	2 560.00 €	62.5%
AMO fédération des Alpes de l'Isère	2 046.00 €	FEADER 16.71	855.00 €	20.8%
		Autofinancement PNRC	683.00 €	16.7%
TOTAL	4 098.00 €	TOTAL	4 098.00 €	100%

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- ***D'approuver le projet et son plan de financement,***
- ***D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,***
- ***D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 4 juillet 2023,
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **05 JUIL. 2023**

